

CONSULTING
MEMBERS GROUP

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre des
Experts comptables de Tunisie

Résidence Diar Ezzahra App E19
2034 Ezzahra Tunis – Tunisie
Téléphone : +216 71 45 19 89
Télécopie : +216 71 45 10 31
email : jamilgouider@yahoo.fr

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
ICF – SA
EXERCICE CLOS A LA DATE DU 31 DECEMBRE 2010**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
TUNIS.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

2- Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière la société "Les Industries Chimiques du Fluor", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir une conséquence sur notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

CONSULTING MEMBERS GROUP

REPRÉSENTÉE PAR
MOHAMED JAMIL GOUIDER
TUNIS, LE 26 AVRIL 2011



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
TUNIS.**

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Convention conclue au cours de l'exercice 2010 :

La société les Industries Chimique du Fluor a accordé un prêt à la société ESSALAMA SICAV pour un montant de 750 000 dinars remboursable sur une période de deux ans par des échéances semestrielles. Le contrat de prêt prend effet à partir du 28 Juin 2010 et produit des intérêts au taux annuel de TMM+0,5%. Au 31/12/2010, l'encours non encore échu de ce prêt s'élève à 562 500 dinars soit 375 000 dinars remboursables en 2011 et 187 500 dinars correspondant aux échéances à plus d'un an.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration tenu le 27 Juillet 2010.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Nous portons à votre connaissance que la rémunération du Président Directeur Général est fixée par le conseil d'administration du 31 Mars 2011. Le montant de cette rémunération tel qu'il ressort des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010 s'élève, en net, à 90 020 dinars dont 9 304 dinars de primes liées aux résultats.

D'autre part, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture et d'une prise en charge des dépenses y afférentes.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la convention collective à laquelle est soumise la société, une indemnité de départ à la retraite est allouée au Président Directeur Général. Le montant de cette indemnité est égal à six mois de salaire calculés sur la base des salaires perçus lors du départ à la retraite.

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

CONSULTING MEMBERS GROUP

REPRÉSENTÉE PAR
MOHAMED JAMIL GOUIDER
TUNIS, LE 26 AVRIL 2011

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MJG', is written on a light yellow rectangular background.

SOMMAIRE

1.	Etats financiers	
1.1	Les actifs	1
1.2	Les capitaux propres et passifs	2
1.3	L'état de résultat	3
1.4	L'état de flux de trésorerie	4
1.5	Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature	5
1.6	Le schéma des soldes intermédiaires de gestion	6
2.	Informations générales sur la société	7
2.	Principaux principes comptables	7
3.	Notes aux états financiers	10

BILAN ACTIFS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>Actifs non courants</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		833 065
Moins : amortissements		<784 752>
	3	48 313
		826 850
		<746 472>
		80 378
Immobilisations corporelles		36 940 376
Moins : amortissements		<29 361 128>
	4	7 579 248
		36 480 657
		<28 075 435>
		8 405 222
Immobilisations Financières		21 533 659
Moins : provisions		<308 449>
	5	21 225 210
		21 411 161
		<458 658>
		20 952 503
Total des actifs immobilisés		28 852 771
Autres actifs non courants		255 858
		-
Total des actifs non courants		29 108 629
		29 438 103
<u>Actifs courants</u>		
Stocks		21 054 779
Moins : provisions		<719 754>
	6	20 335 025
		14 269 837
		<864 363>
		13 405 474
Clients et comptes rattachés		11 269 679
Moins : provisions		-
		11 269 679
		25 775 152
		-
Autres actifs courants		773 266
Moins : provisions		-
	7	773 266
		509 869
		-
		509 869
Placements et autres actifs financiers	8	458 792
		114 163
Liquidités et équivalents de liquidités	9	3 224 415
		607 306
Total des actifs courants		36 061 177
		40 411 964
Total des actifs		65 169 806
		69 850 067

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

BILAN CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		9 000 000	9 000 000
Réserves		35 112 935	33 755 856
Autres capitaux propres		260 557	345 244
Résultats reportés		6 000 000	4 335 342
Effets des modifications comptables		-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 373 492	47 436 442
Résultat de l'exercice		<203 502>	6 171 736
Total des capitaux propres avant affectation	10	50 169 990	53 608 178
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions	11	911 871	877 781
Total des passifs non courants		911 871	877 781
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	9 219 087	11 962 324
Autres passifs courants	13	1 830 068	2 229 624
Concours bancaire et autres passifs financiers	14	3 038 790	1 172 160
Total des passifs courants		14 087 945	15 364 108
Total des passifs		14 999 816	16 241 889
Total des capitaux propres et des passifs		65 169 806	69 850 067

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en dinar tunisien)

Revenus		61 092 301	65 605 030
Coût des ventes	Tableau de passage	<57 097 629>	<53 227 396>
Marge brute		3 994 672	12 377 634
Autres produits d'exploitation	15	1 118 726	866 588
Frais de distribution	Tableau de passage	<3 954 126>	<3 650 089>
Frais d'administration	"	<1 891 121>	<1 762 759>
Autres charges d'exploitation	"	<1 581 043>	<2 518 287>
Résultat d'exploitation		<2 312 892>	5 313 087
Produits financiers nets		678 977	511 420
Produits des placements	16	483 872	388 009
Autres gains ordinaires	17	946 891	167 986
Résultats des activités ordinaires avant impôts		<203 152>	6 380 502
Impôt sur les bénéfices		<350>	<208 766>
Résultats des activités ordinaires après impôts		<203 502>	6 171 736
Résultat net de l'exercice		<203 502>	6 171 736
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		<203 502>	6 171 736

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en dinar tunisien)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		77 732 101	51 768 978
Encaissements reçus des débiteurs divers		714 430	526 868
Sommes versées aux fournisseurs		<66 035 476>	<43 652 077>
Pénalité sur affaire CEE		-	-
Sommes versées au personnel		<5 499 413>	<5 804 256>
Impôts sur les bénéfices		<188 667>	<93 182>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	18	6 722 975	2 746 331
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<1 175 821>	<1 724 688>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		39 100	872
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		<21 582>	<3 280 446>
Prêt accordé à ESSALAMA SICAF		<750 000>	
Encaissements / cession d'immobilisations financières		40 425	541 713
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		2 916	<11 372>
Flux de trésorerie provenant du prêt ESSALAMA SICAF		187 500	-
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		313 180	197 563
Charges financières		<97 699>	<48 112>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	19	<1 461 981>	<4 324 470>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		<3 146 178>	<3 161 924>
Encaissements provenant des subventions		22 309	118 298
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	20	<3 123 869>	<3 043 626>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	21	479 984	532 249
Variation de trésorerie		2 617 109	<4 089 516>
Trésorerie au début de l'exercice		607 306	4 696 822
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 224 415	607 306
Variation de trésorerie		2 617 109	<4 089 516>

LES NOTES CI-JOINTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements & Provisions	Autres charges	Production déstockée
Coût des ventes	57 097 629	53 790 233	3 342 919	1 269 273	590 266	<1 895 062>
Frais de distribution	3 954 126	-	322 241	-	3 631 885	-
Frais d'administration	1 891 121	148 539	1 306 708	160 270	275 604	-
Autres charges	1 581 043		529 545	314 672	736 826	-
Total	64 523 919	53 938 772	5 501 413	1 744 215	5 234 581	<1 895 062>

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Revenus et autres produits d'exploitation	61 092 301	Déstockage de production	-		
Production stockée	1 895 062				
Production immobilisée	28 130				
Total	63 015 493	Total	-	Production	63 015 493 64 742 010
Production	63 015 493	Achats consommés	53 860 663	Marge sur coût matières	9 154 830 17 540 443
Marge commerciale	-	Autres charges externes	5 061 369		
Marge sur coût matières	9 154 830				
Subventions d'exploitation	-				
Produits divers ordinaires	786 989				
Total	9 941 819	Total	5 061 369	Valeur ajoutée brute	4 880 450 12 695 348
Valeur ajoutée brute	4 880 450	Impôts et taxes	23 309		
		Charges de personnel	5 502 125		
Total	4 880 450	Total	5 525 434	Excédent brut d'exploitation	<644 986> 6 938 007
Excédent brut d'exploitation	-	Insuffisance brute d'exploitation	644 986		
Autres produits ordinaires	801 894	Autres charges ordinaires	215 833		
Produits financiers	3 282 303	Charges financières	2 271 996		
Transfert et reprise sur charges	614 090	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 768 630		
		Impôt sur le résultat ordinaire	350		
Total	4 698 287	Total	4 901 795	Résultat des activités ordinaires	<203 502> 6 171 736
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	203 502		
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-		
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-		
		Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-		
Total	-	Total	203 502	Résultat net après modifications comptables	<203 502> 6 171 736

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010****(Exprimé en dinar tunisien)****1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.**

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à

l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

En 2010, l'usine était en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Evènements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

2.5. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel, le jugement de cette dernière n'a pas encore été prononcé.

2.6. Modifications comptables.

Au 31/12/2010, la société a modifié la méthode de présentation de certains postes de son bilan. Ces changements ont pour objectif l'amélioration de l'intelligibilité de l'information présentée sans pour autant modifier le résultat final de la société. Les modifications ont été traitées d'une façon prospective et les données de l'exercice 2009 ont été retraitées au niveau du présent rapport pour des besoins de comparabilité. Ces modifications portent sur les éléments suivants :

2.6.1. Changement de la méthode de comptabilisation des opérations de crédits au personnel :

Au cours de 2010, la société a modifié sa méthode de comptabilisation des prêts accordés sur fond social en éliminant le transfert par les comptes transitoires « Cession fond social » et « Versement à effectuer fond social » lors de la constatation des remboursements sur lesdits prêts. Cette modification a engendré une diminution de l'actif total et du passif total 31/12/2009 de 289 158 dinars suite à la compensation des soldes des comptes sus-indiqués.

2.6.2. Changement de la méthode de présentation des stocks en cours d'acheminement :

Au 31/12/2010, les stocks de matière première en transit figurent parmi les stocks alors qu'ils figuraient parmi les autres actifs courants au 31/12/2009.

L'impact des changements ci-dessus mentionnés sur les données comparatives a été comme suit :

			Actif	Passif
Stocks	10 144 404	14 269 837	4 125 433	
Autres actifs courants	4 924 460	509 869	< 4 414 591>	
Autres passifs courants	2 518 782	2 229 624		<289 158>
Solde des modifications			<289 158>	<289 158>

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Logiciels	425 738	419 523
Brevets licences procédés	407 327	407 327
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Sous Total	833 065	826 850
Moins amortissements	<784 752>	<746 472>
	48 313	80 378

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Terrains	714 663	714 663
Constructions	7 405 839	7 405 839
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 096 130	25 710 853
Matériel de transport	378 020	353 694
Autres immobilisations corporelles	2 129 268	2 121 661
Immobilisations en cours	216 456	173 947
Sous Total	36 940 376	36 480 657
Moins amortissements	<29 361 128>	<28 075 435>
	7 579 248	8 405 222

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au 31/12/2009	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 31/12/2010	Cumul au 31/12/2009	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul au 31/12/2010	31/12/2010
Logiciels	419 523	6 215	-	425 738	339 280	-	38 247	377 527	48 211
Brevets licences procédés	407 327	-	-	407 327	407 192	-	33	407 225	102
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	826 850	6 215	-	833 065	746 472	-	38 280	784 752	48 313
Terrains	714 663	-	-	714 663	-	-	-	-	714 663
Constructions	7 405 839	-	-	7 405 839	5 300 707	-	345 298	5 646 005	1 759 834
Installations techniques, matériel et outillage industriel	25 710 853	546 379	161 103	26 096 130	20 834 957	<161 103>	973 204	21 647 059	4 449 071
Matériel de transport	353 694	114 366	90 039	378 020	197 809	<90 039>	60 990	168 759	209 261
Autres immobilisations corporelles	2 121 661	8 863	1 255	2 129 268	1 741 961	<1 255>	158 598	1 899 305	229 963
Immobilisations en cours	173 947	578 275	535 766	216 456	-	-	-	-	216 456
Total des immobilisations corporelles	36 480 657	1 247 883	788 163	36 940 376	28 075 434	<252 397>	1 538 090	29 361 127	7 579 247
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	37 307 507	1 254 098	788 163	37 773 441	28 821 906	<252 397>	1 576 370	30 145 879	7 627 560

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

Prêts au personnel	34 157	102 217
Participations	21 084 109	21 101 028
Dépôts et cautionnements	227 893	207 916
Prêt accordé à ESSALAMA SICAF	187 500	-
Sous Total	21 533 659	21 411 161
Moins provisions *	(308 449)	(458 658)
	21 225 210	20 952 503

* Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

- ACMG	150 000	150 000
- SOTAC	500	500
- ALKIMIA	96 897	271 520
- Société de Ciment de Bizerte	61 052	36 638
	308 449	458 658

A cause des évènements qu'a connus la Tunisie au début de l'année 2011, les titres détenus par ICF ont été dévalorisés durant cette période d'une façon conjoncturelle. Les cours de ces titres ont connu par la suite une hausse progressive après la reprise d'activité de la BVMT.

6. STOCKS.

Matières premières	12 085 056	4 861 929
Matière première en transit	1 374 596	4 125 433
Matières consommables	2 046 449	1 785 842
Emballages commerciaux	492 156	435 736
Produits finis	4 937 324	3 042 262
Produits en cours	119 198	18 635
	21 054 779	14 269 837
Moins provisions pour dépréciation *	<719 754>	<864 363>
	20 335 025	13 405 474

* Les provisions se détaillent comme suit :

Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	385 000	387 336
Provision pour dépréciation de stock ANHYDRITE	13 182	-
Provision pour dépréciation de matière première	1 161	173 176
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	320 411	303 851
	719 754	864 363

7. AUTRES ACTIFS COURANTS.

Débiteurs divers	140	964
Compte d'attente actif	-	1 193
Etat	527 584	330 392
Fournisseurs, avances sur commandes	207 302	78 109
Charges comptabilisées d'avance	14 253	77 941
Personnel, avances et acomptes	17 987	13 471
Produits à recevoir	851	2 650
Emballages à rendre	5 149	5 149
Sous Total	773 266	509 869
Moins : provisions	-	-
	773 266	509 869

8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

Prêt au personnel	83 792	114 163
Echéance à moins d'un an ESSALAMA SICAF	375 000	-
	458 792	114 163

9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

Certificats de dépôts	-	400 000
Banques (DT)	737 266	172 378
Banques (devises)	2 483 149	30 928
Caisses	4 000	4 000
	3 224 415	607 306

10. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2010 s'élèvent à 50 169 990 dinars contre 53 608 178 dinars au 31/12/2009 soit une baisse de 3 438 188 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2010 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation au 31 Décembre 2009	9 000 000	33 755 856	345 244	4 335 342	6 171 736	-	53 608 178
Modifications comptables 2009	-	-	-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	9 000 000	33 755 856	345 244	4 335 342	6 171 736	-	53 608 178
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	<3 150 000>	-	<3 150 000>
Affectation en réserves	-	1 357 079	-	-	<1 357 079>	-	-
Affectation en résultats reportés	-	-	-	1 664 658	<1 664 658>	-	-
Subventions d'investissement	-	-	17 400	-	-	-	17 400
Résorption des subventions d'investissement	-	-	<102 087>	-	-	-	<102 087>
Résultat de l'exercice 2010	-	-	-	-	<203 502>	-	<203 502>
Modifications comptables 2010	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 Décembre 2010	9 000 000	35 112 935	260 557	6 000 000	<203 502>	-	50 169 990

11. PROVISIONS.

Provisions litiges pollution	(a)	161 955	201 450
Provisions pour contentieux fiscal	(b)	549 916	576 331
Provision pour indemnité de départ à la retraite	(c)	200 000	100 000
		911 871	877 781

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des agriculteurs ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir.

12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Fournisseurs d'exploitation locaux	452 696	868 711
Fournisseurs d'exploitation étrangers	7 232 571	8 127 711
Fournisseurs d'immobilisations locaux	57 817	45 090
Fournisseurs d'immobilisations étrangers	249 886	268 400
Fournisseurs factures non parvenues	1 211 875	1 919 072
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	-	656 876
Fournisseurs, retenues de garantie	14 242	76 464
	9 219 087	11 962 324

13. AUTRES PASSIFS COURANTS.

Personnel et comptes rattachés	779 556	934 816
Autres charges à payer	-	-
Etat et collectivités publiques	185 121	240 353
Produits constatés d'avance	116 521	110 973
Actionnaires dividendes à payer	4 649	939
CNSS et organismes sociaux	400 829	488 077
Provisions diverses pour risques et charges	-	131 650
Créditeurs divers	343 392	322 816
	1 830 068	2 229 624

14. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.

Il s'agit d'un crédit de préfinancement export.

15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Revenus loyers	408 643	389 184
Production immobilisée	28 130	38 527
Remboursements divers	51 375	27 715
Cessions diverses	24 223	368
Autres produits sur chargement et déchargement	70 956	51 385
Jeton de présence	4 625	3 500
Reprise de provision pour affaire pollution	56 996	25 324
Reprise de provision pour risque vente AIF3	131 650	-
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	2 336	-
- Stock matière première	172 015	-
- Stock pièces de rechange	722	1 772
Reprise de provisions sur matières consommables	65	847
Reprise de provision pour risque fiscal prescrit	27 974	155 972
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	102 087	112 763
Autres	4 909	7 981
Produits liés à une modification comptable	28 261	51 250
Reprise provision pour congés payés	3 759	-
	1 118 726	866 588

16. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Placements	212 437	150 792
Dividendes	71 479	31 652
Produits sur prêts accordés au personnel	6 881	9 159
Reprise de provision sur valeurs mobilières	174 622	196 406
Intérêts sur crédit ESSALAMA SICAF	18 453	-
	483 872	388 009

17. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Plus-value sur cession de valeurs mobilières	1 925	128 566
Reprise de provision pour affaire CEE	-	-
Plus-value sur cession d'immobilisations	39 100	-
Intérêts créditeurs des comptes courants	7 211	13 172
Annulation de provision pour dette fournisseur*	755 341	-
Indemnisation assurance	143 272	-
Autres	42	26 248
	946 891	167 986

* Il s'agit de l'annulation d'une provision relative à une dette fournisseur remontant à l'exercice 2005 et qui s'élève à 755 341 dinars et ce, selon une décision prise par la société en se référant à l'historique des relations avec le fournisseur en question.

18. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/10 à 6 722 975 DT résulte de :

- encaissements auprès des clients	77 732 101
- encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles)	415 380
- encaissement reçu des débiteurs divers (autres)	299 050
2) Décaissements :	-71 723 556
- décaissements d'exploitation	-71 723 556

19. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à - 1 461 981 DT. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

- cession d'immobilisations corporelles	39 100
- cession d'immobilisations financières	40 425
- remboursement des prêts accordés au personnel	33 466
- remboursement des prêts accordés à ESSALAMA SICAF	187 500
- produits des placements	212 437
- produits prêt ESSALAMA SICAF	18 225
- produits des participations dividendes reçus	71 479
- revenus des comptes courants	6 414
- produits des jetons de présence reçus	4 625
2) Décaissements	- 2 075 652
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 175 821
- acquisition d'immobilisations financières	- 21 582
- prêts accordés au personnel	- 30 550
- prêts accordés à ESSALAMA SICAF	- 750 000
- Charges financières	- 97 699

20. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à -3 123 869 DT au 31/12/2010 et correspondent essentiellement à la distribution des dividendes relatifs au bénéfice de l'exercice 2009.

21. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation du cours du US Dollars au cours de l'exercice 2010 a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de 479 984 DT.

22. ENGAGEMENTS.

Les engagements de la société se détaillent comme suit :

- Engagements de vente.

Les engagements de vente de fluorure d'aluminium au 31 décembre 2010 portent sur 42 850 tonnes.

- Engagements d'achat.

Les engagements d'achats de matières premières au 31 décembre 2010 portent sur 75 000 tonnes de spath fluor et 44 000 tonnes d'alumine.

23. STATUT FISCAL.

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. Elle continue à bénéficier de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation jusqu'à 2011 conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008.

Pour les exercices ultérieurs, la société sera soumise à l'impôt sur les sociétés au titre de ses bénéfices provenant de l'exportation au taux de 10% conformément aux dispositions réglementaires précitées.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%.